



Nº 207

Le 26 septembre 1988

RÉPONSE DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES  
AU RAPPORT DU COMITÉ SPÉCIAL SUR LE PROCESSUS  
DE PACIFICATION EN AMÉRIQUE CENTRALE

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a répondu aujourd'hui au rapport du Comité spécial de la Chambre des communes sur le processus de pacification en Amérique centrale, qui a déposé son premier rapport en juillet. Dans une lettre adressée au président du Comité, l'honorable John Bosley, M. Clark a commenté les principales recommandations du rapport, à savoir l'appui donné par le Canada aux mesures de vérification et de contrôle dont s'accompagne le processus de paix, le renforcement des droits de l'homme et de l'avancement démocratique; l'aide économique et humanitaire; et une représentation diplomatique dans la région. La réponse du gouvernement énonçait un engagement d'accroître sensiblement, au cours des six prochaines années, le financement accordé pour le développement et la reconstruction économique.

Selon M. Clark le gouvernement est d'accord avec l'esprit général du rapport et avec la plupart des recommandations. Il a loué l'oeuvre du Comité, particulièrement le soin avec lequel un consensus avait été formulé. "Le rapport traduit, a dit M. Clark, l'importance que le Parlement et tous les Canadiens attachent à la paix en Amérique centrale. Le gouvernement continuera de rechercher les moyens par lesquels nous pouvons encourager une paix juste et durable."

Une copie de la lettre de M. Clark à M. Bosley est annexée.

- 30 -

Secretary of State  
for  
External Affairs

Secrétaire d'État  
aux  
Affaires extérieures